

Résultats des élections partielles de la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) du 1er au 2 avril 2021

Vu le décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture.

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat.

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette du 19 juillet 2018 portant le nombre des membres des commissions statutaires CFVE et CR à vingt membres chacune et composant le CPS d'une assemblée de quarante membres.

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette du 3 mars 2021 portant sur l'organisation d'élections partielles à la commission des formations et de la vie étudiante par vote électronique.

Article 1 : Résultats des élections pour les deux sièges vacants au collège des enseignants et chercheurs dans le groupe 1 (champs disciplinaires ATR, HCA, STA, SHS)

Nombre d'inscrits	230
Nombre de votants	68
Participation	29.57%
Votes blancs	15
Suffrages valablement exprimés	53

Synthèse des résultats par liste

Listes	Nombre total de votes	% des votes
Liste 1 :		
Mme Sophie Descat et Mme Elise Koering	53	100%
M. Dominique Beutems et Mme Juliette Pernin		

Listes	Candidats	Statut
Liste 1 : Mme Sophie Descat et Mme Elise Koering M. Dominique Beautems et Mme Juliette Pernin	Liste 1 : Mme Sophie Descat (titulaire) et Mme Elise Koering (suppléante) M. Dominique Beautems (titulaire) et Mme Juliette Pernin (suppléante)	Elue

Article 2 : Résultats des élections pour les deux sièges vacants au collège des enseignants et chercheurs dans le groupe 2 (champs disciplinaires : TPCAU et VT)

Nombre d'inscrits	230
Nombre de votants	68
Participation	29.57 %
Votes blancs	26
Suffrages valablement exprimés	42

Synthèse des résultats par liste

Listes	Nombre total de votes	% des votes
Liste 1 : Mme Anne Boyadjian et Mme Laure Jacquin Mme Anne Portnoï et Mme Perrine Belin	42	100%

Listes	Candidats	Statut
Liste 1 : Mme Anne Boyadjian et Mme Laure Jacquin Mme Anne Portnoï et Mme Perrine Belin	Liste 1 : Mme Anne Boyadjian (titulaire) et Mme Laure Jacquin (suppléante) Mme Anne Portnoï (titulaire) et Mme Perrine Belin (suppléante)	Elue

Observations générales sur le vote en ligne (incidents, anomalies, etc.) :

Une différence constatée entre le nombre de votes (68) et le nombre d'émargements (73).

Établissement public
à caractère administratif
du Ministère chargé de la Culture

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-La-Villette
144 avenue de Flandre - 75019 Paris
tél : +33 (0)1 44 65 23 00
fax : +33 (0)1 44 65 23 01
www.paris-lavillette.archi.fr
N° Siret : 19751875600014 - APE : 8542Z

Paris, le 06/04/2021

La directrice,


Caroline Lecourtois
Directrice de l'ENSAPLV